

**La Présidente du Centre national des  
oeuvres universitaires et scolaires**

M. Tom BARTHE  
Appartement D409  
16, rue André Blanc-Lapierre  
91190 GIF SUR- YVETTE

**Affaire suivie par :**  
Quentin GUILLEMAIN  
Chef de Cabinet  
Tél : 01 71 22 97 01/02  
Mél : juridique@crous.fr

Vanves, le 25 avril 2022

**Objet : communication de pièces du marché public n°19.000.5 ayant pour objet la fourniture d'un service d'accès à internet aux résidences et lieux de vie étudiante**

**PJ sur clé USB :** 1) CCTP, 2) CCAP, 3) Avenant n°1, 4) Décision de suppression d'un site 5) Déclarations de sous-traitance, 6) Pièces financières, 7) Mémoires Techniques 8) Tableaux de bord ; 9) Répertoire des adresses des Crous.

**Courrier en recommandé avec AR/ 1A 158 787 5432 0**

Monsieur,

Vous nous avez saisi pour demander communication des documents suivants concernant le marché public n°19.000.5 ayant pour objet la fourniture d'un service d'accès à internet aux résidences et lieux de vie étudiante :

- 1) La totalité des pièces mentionnées au point 6.1 du cahier des clauses administratives particulières (bordereau des prix unitaires, annexes jointes au cahier des clauses techniques particulières '(CCTP), bons de commande émis, mémoire technique du titulaire et les actes spéciaux de sous-traitance et leurs avenants ;
- 2) Les éventuels avenants du marché, notamment ceux mentionnés au point 1er du cahier des clauses particulières (CCAP) ;
- 3) Les tableaux de bord fournis à minima mensuellement par le titulaire au titre du point 9 du CCTP ;
- 4) Les comptes rendus du comité national du suivi du marché (point 8.2 du CCTP).

Malgré un retard dans la transmission de ces éléments, vous trouverez dans la clé USB jointe à ce courrier, l'ensemble des documents dont je dispose concernant ce marché, soit :

- 1) le CCTP du marché ;
- 2) le CCAP du marché
- 3) l'avenant n°1 au marché ;
- 4) la décision de suppression d'un site ;
- 5) les trois déclarations de sous-traitance ;
- 6) les pièces financières ;
- 7) les mémoires techniques ;
- 8) les tableaux de bord de 2020 à 2022 ;

Je vous indique également que certains des documents demandés ne pourront pas vous être transmis.

En ce qui concerne les bons de commande demandés, le marché concerné est un accord-cadre et de ce fait le Cnous ne dispose pas dans ses documents budgétaires et comptables des bons de commandes relatifs à ce marché passés par les Crous. Un répertoire des 26 Crous avec leur adresse vous est donc envoyé pour individualiser vos demandes à chacun des Crous concernés (document 9).

En ce qui concernant les comptes rendus du comité national de suivi du marché, ces documents ne pourront pas vous être communiqués car leur contenu relève du domaine du secret des affaires.

Dès lors, ceux-ci ne constituent aucunement une donnée administrative communicable à des tiers.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

Copie à la CADA

**Dominique MARCHAND**  
La Présidente du Centre National  
des Œuvres Universitaires et Scolaires  
Dominique Marchand

